Vendredi 4 mars 1927. — No 26. TELEPHONE 52 67me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
**
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Questions scolaires

Il n'existe plus guère actuellement de journalistes qui osent combattre ouvertementt ce principe constitutionnel : « La liberté de conscience et de croyance est inviolable ».

Même le rédacteur de l'« Echo de Sierre » semble vouloir se onformer à la règle opportuniste qui domine la politique conservatrice depuis que le parti de la réaction a jugé nécessaire de s'intituler « progressiste ». Certes, M. O. de C. n'en est pas encore à prôner résolument la laïcité de l'enseignement, non, loin de là, mais il paraît admettre tout au moins l'inviolabilité de la liberté de conscience et de croyance, puisqu'il ose faire siennes les réflexions ci-après de M. R. L., du « Courrier de Genève » :

« En droit naturel, les parents seuls ont la faculté de choisir pour leur progéniture le genre d'instruction et d'éducation qui leur convient. Si je suis catholique, rien ne doit m'empêcher d'élever mes enfants dans ma religion, et, si je le désire, l'école doit se plier à ma volonté. Protestants, les père et mère jouissent d'un droit identique. »

Il fut un temps où un journaliste conservateur valaisan se serait insurgé contre cette idée. Mais notre atmosphère politique s'est depuis lors imprégnée d'idées libérales. L'air en a été purifié. Les chefs de parti, les journalistes conservateurs, même ceux qui sont le plus soucieux de maintenir intégralement les principes, sont obligés maintenant de suivre dans son évolution le peuple, qui préfère le bon sens politique, et à qui sourit un certain libéralisme respectueux des droits de la conscience. La Constitution fédérale fut jadis âprement combattue dans toute la Suisse catholique. On disait couramment en ce moment-là que c'était une œuvre d'inspiration diabolique destinée à anéantir la religion catholique. Il est réconfortant aujourd'hui de voir des journalistes sortis de ces mêmes milieux catholiques rendre hommage à la sagesse et au libéralisme du législateur de 1874. Car le texte de M. R. L. reproduit par l'« Echo de Sierre », qu'est-ce autre chose qu'un hommage rendu au libéralisme doctrinal ?

L'art. 27 de la Constitution fédérale va sans doute plus loin que M. R. L. dans la recherche d'un idéal de liberté. Le rédacteur du « Courrier de Genève » ne conçoit, en fait de libéralisme, que l'institution des écoles confessionnelles, subventionnées par le gouvernement, alors que, au vu de l'art. 27, il ne saurait exister d'écoles publiques confessionnelles, puisque l'école doit pouvoir être fréquentée par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance.

M. R. L., du « Courrier de Genève », a donc une conception du libéralisme, qui est fausse, et qui pourrait bien ne viser qu'à l'exploiter au profit de certaines doctrines religieuses. Si on examine le texte cité plus haut en se remémorant certaines théories qui nous furent autrefois enseignées, il se fait dans l'esprit une soudaine lumière.

Le principe de la liberté de conscience et de croyance a été jadis âprement discuté. Mais actuellement encore n'enseigne-t-on pas dans nos collèges cantonaux que la liberté de conscience et de croyance doit être revendiquée par les catholiques là où ils sont en minorité, mais qu'on ne saurait l'admettre là où ils sont en mesure d'imposer leurs volontés.

M. R. L. en écrivant les lignes que nous avons citées n'infligerait aucun démenti à cette théorie. Ecrivant dans un pays où les citoyens appartiennent en majorité à la confession réformée, il demeure logique et se conforme à la tradition en revendiquant pour ses coreligionnaires la liberté de conscience et de croyance, qu'il combattrait sans doute, en tant que catholique, en pays catholique.

M. O. de C. écrivant en Valais, canton de majorité catholique, nous parait moins orthodoxe. Est-ce un oubli, ou bien M. O. de C. ne fait-il que suivre la tendance qui prédomine actuellement dans certains milieux conservateurs, où l'opportunisme politique fait oublier la rigidité et la dureté des principes.

M. O. de C. prêchant la liberté de conscience et de croyance, ce serait trop beau vraiment pour que ce fût vrai. Il faudrait, pour qu'il en fût ainsi, que les idées de liberté eussent fait bien du chemin.

Cependant, il n'est certainement pas inutile, même en Valais, de rappeler de temps à autre l'existence de ce principe constitutionnel et d'en demander strictement l'application.

On dira sans doute que l'enseignement en Valais ne saurait porter aucune atteinte à la liberté, et que les élèves d'autres confessions ne sont pas tenus de suivre les cours d'instruction religieuse catholique.

Mais, indépendamment de cela, les art. 27 et 49 de la Constitution fédérale seront bien souvent violés par le fait que ces élèves devront suivre en matière d'histoire, de littérature et de philosophie un certain enseignement d'inspiration nettement catholique. Lorsqu'on sait d'autre part quels manuels sont en usage dans nos écoles eti collèges, et comment tout y est traité de façon tendancieuse, on ne se fait guère d'illusions à ce sujet.

On peut donc affirmer qu'avec l'école confessionnelle il est impossible d'assurer l'inviolabilité de la liberté de conscience et de croyance, et qu'on ne peut guère concilier ces deux tendances. Il n'y a pas d'écoles confessionnelles sans dogmatisme.

Par contre, l'école laïque peut fort bien se concilier avec l'enseignement religieux, lequel doit se donner à des heures déterminées, les parents demeurant libres d'y envoyer ou de n'y pas envoyer leurs enfants. Il n'est d'ailleurs pas admissible que l'enseignement religieux soit confié à des laïques, peu ou mal préparés à cette tâche délicate.

C'est bien ainsi que la Constitution a résolu la question de l'enseignement, et c'est ainsi également que l' a résolue tout récemment le Grand Conseil argovien, sur la proposition des catholiques conservateurs. Qu'en pense-t-on en Valais ?

Ern. D.

L'Humanité atteindra le paroxysme de la félicité lorsque chaque individu comprendra que son propre bonheur réside dans le bonheur des autres. *Emile Zola.*

En lisant...

La population russe

Selon les données de M. Osinsky, directeur du département central de statistique, de Moscou, sur le recensement de la population russe en 1926, l'Union soviétique compte 144,805,000 habitants contre 104,100,000 habitants du territoire actuel de l'Union en 1897 et 135,600,000 en 1914.

Ce chiffre total se répartit de la façon suivante : pour la République de Russie, 99 millions 670,000 habitants, soit 69 % du total ; l'Ukraine, 28,879,000 ou 20 % ; Transcaucasie, 5,791,000 habitants, 4 % ; la Russie Blanche, 4,926,000 ; la République d'Usbekistan et celle de Tadjikistan, ensemble 4,562,000 habitants ; le Turkmenistan, 987,000 habitants.

Ainsi, en douze ans de guerre et d'après-guerre, la population de la Russie soviétique s'est accrue de 12 millions d'âmes. Que signifient donc ces nouvelles de dépeuplement rapide du pays sous le régime bolchéviste ? Qui ment ? Les agences de presse, les voyageurs revenus de Moscou ou le recensement russe de 1926 ? Le Liseur.

Le marché aux vins

Dans le Midi

Selon une information de Montpellier, du 21 février, il y a rétrécissement des affaires sur les divers marchés aux vins. Le vin est rare et se vend cher, mais cette cherté n'est pas en relation directe avec le manquant. Elle dépend surtout de la faculté d'achat du consommateur. Dans beaucoup de ménages ouvriers, l'eau a remplacé le vin ; dans d'autres, la consommation du vin a été réduite de moitié ou des trois quarts.

Bien que le volume des affaires se réduise tous les jours, les prix continuent à monter. Il faut compter 210 à 230 fr. l'hectolitre au minimum sur toutes les bourses vinicoles des départements gros producteurs pour les vins de 9 à 11 degrés. Aucune affaire importante signalée en vins blancs et rosés, qui accusent les prix de 200 à 210 fr.

Pour les vins rouges, les transactions effectuées ont porté sur des quantités de très moyenne importance. On cote : les 8° à 8°6, 200 à 207 fr.; les 9° à 9°7, 210 à 215 fr. l'hectolitre ; les 10° à 10°8, 216 à 220 fr. ; les 11° à 11°5, 225 à 230 fr. ; quant aux vins de 12° à 12°4, de plus en plus rares, ils atteignent 238 à 240 fr. l'hectolitre.

La tendance est toujours ferme sur les marchés des alcools. On cote : eau-de-vie de marc à 52°, l'hectolitre, 620 fr., par 12 pipes minimum ; 3/6 de marc à 86°, de 1,030 à 1,035 ; eau-de-vie de vin de Béziers à 52°, 750 fr., l'hectolitre nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus.

L'opinion des négociants en gros

Le Syndicat national français du commerce en gros des vins et spiritueux a adressé au président du Conseil une lettre relative à l'augmentation considérable du prix du vin.

« La seule explication de cette hausse, dit le syndicat, est dans le déficit énorme de la récolte et dans le stock insignifiant qui nous est resté, par suite de la consommation toujours croissante du vin ».

Le Syndicat national signale qu'il va manquer environ 10 à 15 millions d'hectolitres. Pour atténuer ce déficit, il suggère les trois moyens suivants : accorder à la Tunisie un contingent supplémentaire pour le reste de sa récolte ; réduire temporairement les droits de douane sur les vins étrangers ; autoriser temporairement la cession aux distillateurs de 100,000 hectolitres d'alcool d'industrie, pour éviter la mise en distillation d'environ un million d'hectolitres de vin.

Si ces mesures n'étaient pas prises, conclut la lettre du Syndicat, il faudrait craindre que le prix du vin ne s'élève bien plus rapidement encore.

P. S. — Selon les renseignements obtenus, il ne resterait plus guère de gros stocks de vin dans les caves du Valais. Un écoulement assez fort s'est produit ces derniers temps. D'ici à la vendange prochaine, le solde existant trouvera facilement preneur.

La sorcellerie et le „mauvais œil" dans les campagnes françaises

Ceci est une histoire vraie, encore qu'incroyable. Elle a eu pour théâtre un village de la Mayenne (France) : Ballots.

Auguste Guillot vivait à Ballots depuis 78 ans. Dans sa longue vie, il n'avait pas eu le temps d'acquérir la sympathie de ses concitoyens. C'était un homme peu sociable.

Quand le père Guillot parlait, ce qui était rare, on entendait mal les paroles qui sortaient d'entre ses dents ébréchées. Les dimanches, il n'allait pas aux offices, abstention qui était, à Ballots, interprétée d'une façon peut-être arbitraire. Pour ne pas aller à la messe, disait-on, il faut qu'il ait partie liée avec le diable.

Pour les raisons ci-dessus énoncées, et d'autres tout aussi convaincantes, les gens de Ballots affirmaient, en se signant, que le père Guillot était sorcier.

De fait, le fermier du Chêne-Vert l'avait croisé sur la route, à la tombée de la nuit. Et sa jument, brusquement, s'était cabrée.

Un autre jour, le sorcier était entré dans l'écurie d'Alphonse Dutertre : les lourds chevaux de labour s'étaient mis aussitôt à danser dans leurs stalles, heurtant de leurs croupes épaisses les bas-flancs.

Quand il apercevait Guillot, le chien d'Henri Jonchery se réfugiait dans sa niche en hurlant.

Le 18 août, le vieillard pénétra chez Henri Dubourg. Un petit enfant était dans son moïse, qui souriait aux anges. Le père Guillot pencha vers lui sa vieille barbe, et le petit s'y agrippa de ses doigts roses.

Le lendemain, l'enfant était pris de convulsions.

Le père Guillot était donc un jeteur de sorts.

Le père Guillot aimait les noisettes. La gourmandise n'est point acte de sorcellerie. Mais pour gagner le bois de noisetiers, il faut traverser le champ de François Guémas.

La fille de Guémas, une pastoure de 18 ans, Angèle, y paît des veaux et des agneaux paisibles.

Mais voilà que, une après-midi, les animaux soudain s'effarent.

Le sorcier a franchi la barrière.

— Ah ! te voilà, maudit ! ah ! te voilà, jeteur de sorts ! crie la bergère.

Ses dix-huit printemps ne tremblent point devant les soixante-dix-huit hivers du sorcier.

Elle se jette sur le vieillard, armée de sa houlette, qui est un bon gourdin de cornouiller. Et sa matraque travaille les côtes du vieux.

Les deux frères Guémas arrivent aux cris de leur sœur Angèle. C'est pour se joindre à elle. Et celui qui n'avait pas de bâton frappe à coups de sabots.

Le vieux est à terre, les épaules rompues, la face saignante. La semelle d'une grosse chaussure a laissé sur sa joue la trace des clous. Guillot a perdu connaissance.

Les paysans abandonnent là le sorcier et rentrent à la ferme.

La nuit entière, le vieux demeure dans le champ. La rosée matinale le ranime. Il se traîne jusqu'à la métairie de Dutertre, demande secours.

Mais point de pitié pour le maudit.

La bête est à terre, il faut l'achever.

Dutertre ameute ses gens, sa femme, sa fille, déchaîne son chien qui ne tremble plus.

D'un coup de fourche, Guillot a un œil crevé. Son nez est brisé d'un revers de trique. Une côte enfoncée, un genou luxé, les jambes meurtries, il paye un bon prix ses maléfices !

Il ne gémit plus, il ne supplie plus. Du sang, mêlé à de vieilles larmes, coule sur sa face immobile.

Du pied, brutalement, on pousse ce vieux corps meurtri sous une haie où il restera toute la nuit.

Le troisième matin seulement, passa un bon Samaritain, M. Badin.

Au bout de trois mois, après une longue agonie, Auguste Guillot est mort à l'hôpital.

Et cela se passait en l'an 1926, les 4, 5 et 6 du mois de septembre.

— (Réd.). — Voilà comment l'ignorance et le fanatisme, soigneusement entretenus pendant des siècles par les dominateurs des foules, transforment de naïfs paysans en bêtes féroces.

Nos abonnés sont informés que les remboursements du 1er semestre seront envoyés dans le courant de mars.

On peut toujours encore s'acquitter avec 5 cent. de frais seulement sur le compte de chèques II c 58. **L'Administration.**

Nouvelles du jour

Des fusiliers marins anglais au nombre de 1000 ont débarqué à Shanghaï.

* * *

La Chambre des Communes discute de l'attitude du gouvernement anglais à l'égard des Soviets. Le conservateur Robert Horne demande la rupture des relations diplomatiques. Mac Donald approuve la note anglaise mais prêche la patience en faveur de Moscou. Lloyd George critique l'attitude de certains ministres britanniques manifestant leurs sentiments hostiles à la Russie. La proposition Sinclair de réduire de cent livres sterling le traitement de M. Chamberlain est repoussée par 271 voix contre 146.

* * *

La Chambre française discute l'organisation de la nation en temps de guerre.

Ecriteaux routiers et réclames

De la « Revue automobile » :

ET ENCORE UNE FOIS :
PAS DE RECLAMES SUR LES ECRITEAUX ROUTIERS !

Nous n'avons cessé de jeter ce cri d'alarme qui a rallié l'unanimité des automobilistes, tous intéressés à conserver intacte l'efficacité des indispensables « triangles », qui les préviennent des passages à niveau, des virages dangereux, et autres périls. Car aussitôt que de la réclame s'y mêle, ces écriteaux perdent la plus grande partie de leur action, parce qu'involontairement l'attention l'en détourne. D'ailleurs, l'art. 39 du concordat interdit formellement toute publicité sur les écriteaux routiers.

Pour tourner cette disposition formelle, on est allé pas à pas et on a commencé par loger la réclame **sous** le triangle et non pas directement dessus. Aujourd'hui, on fait un pas de plus : nous venons de connaître ces réflecteurs nocturnes, cataphotes, Réflex, Rétrolux et autres qui devaient servir, la nuit, à rendre aux automobilistes les mêmes services que jusqu'ici, pendant le jour, leur rendaient les triangles ordinaires. Leur surface reflétant l'éclat des phares avertit d'un obstacle est proche, qu'un danger menace et instinctivement, devant cet avertissement, nous actionnons la pédale des freins.

Or, nous voyons de plus en plus, aujourd'hui, la réclame envahir ce domaine. Allez de Genève à Lausanne, par exemple, quand vous approcherez de ces lumières, au lieu d'y lire des menaces pour votre sécurité, vous serez gentiment invités à méditer sur la supériorité d'une benzine ou d'une huile, d'une marque, quand ce n'est pas d'un remède contre les cors aux pieds ou le dernier cri en fait de savon à barbe. Bref, les auteurs de ces gentillesses savent à merveille unir l'utile à l'agréable... pour eux surtout et il leur est bien égal que par ce mode de faire ils enlèvent à l'automobiliste sa plus sûre sauvegarde nocturne au moment même où on venait de la lui procurer. Que faire contre cet abus flagrant ? crier ne sert pas à grand'chose, car où l'intérêt particulier se mêle, il n'y a rien à faire. Les autorités interviendront-elles ? Ce serait désirable, mais en attendant, nous avons un moyen de self-défense immédiate : Boycotter inexorablement tous les produits qui cherchent à s'imposer à votre attention par ce moyen !

Que des centaines et des milliers d'automobilistes se le disent et s'y tiennent, ils auront tôt fait de nous débarrasser de ces parasites et de rétablir dans leur intégrité les signaux nocturnes dont nous avions salué l'invention avec tant de joie. Car, qu'on le sache bien dans les milieux intéressés : La réclame trouve ses limites au point précis où la vie et la sécurité du pilote entrent en jeu.

Notre tribut à l'étranger pour l'alcool

La statistique des douanes nous apprend que la Suisse a importé en 1926 pour environ 69 millions de francs de boissons alcooliques. Il faut ajouter, à ce chiffre déjà énorme, plus de 15 millions pour des matières premières destinées à la brasserie. Ainsi donc le tribut que nous payons à l'étranger pour des boissons alcooliques (valeur de commerce de gros) est à peu près aussi élevé que notre budget militaire et dépasse d'environ 50 % les prestations des cantons et des communes pour l'assistance publique. L'importation du vin a été de 145 millions de litres, en chiffre rond, soit trois fois le produit du vignoble suisse de l'an dernier, évalué de 45 à 50 millions de litres. Les vignerons espagnols ont, à eux seuls, amené plus de vin sur le marché suisse que les vignerons suisses. On estime l'importation du vin en 1926 à 125 litres par électeur. Ainsi la Suisse, malgré son important vignoble, est le pays qui, proportionnellement à sa population, importe le plus de vin et par conséquent paie le plus d'argent à l'étranger pour les boissons alcooliques et les matières premières destinées à la brasserie. C'est là un record plus coûteux que salutaire.

VALAIS

LA SUCCESSION DE M. MARCLAY. — La compétition qui s'engage autour d'elle devient de plus en plus intéressante. Le « Nouvelliste » et l'« Echo » lui consacrent leurs derniers articles. Notre confrère de St-Maurice rappelle au candidat, M. de Chastonay, la promesse faite aux obsèques de M. Marclay — déjà ! — de ne pas se mettre sur les rangs si M. E. de Courten consentait à accepter une candidature. Cette promesse solennelle serait-elle oubliée ?

On nous assure que les juges cantonaux actuels travailleraient en faveur de M. de Chastonay.

Un correspondant occasionnel nous fait observer que le candidat M. de Chastonay et le juge cantonal M. Alexis Graven sont apparentés. D'après lui, l'art. 91 de la Constitution cantonale concernant les incompatibilités leur serait applicable. Mais le fait que MM. Graven et de Chastonay ont marié deux sœurs ne doit pas les empêcher de siéger ensemble. Notre correspondant qui signe « Un partisan de la justice distributive » suggère l'idée d'une retraite de M. Graven qui ferait ainsi cesser le cumul de deux fonctions cantonales bien rétribuées. Alors MM. de Courten et de Chastonay pourraient tous les deux être élus au Tribunal cantonal. La combinaison est intéressante.

ET LA SUISSE ROMANDE ? — Les journaux ont relevé les pourparlers qui ont été récemment engagés pour l'étude de l'Hafrabag, c'est-à-dire de la grande route automobile qui doit relier, à travers la Suisse, l'Allemagne à l'Italie. L'idée est hardie et réalisable. Mais il conviendrait de la compléter par l'étude d'une deuxième route qui, de Marseille et Genève, rejoindrait Munich ou Vienne par Lausanne, Berne et Zurich. Cette dernière artère nous paraît même plus importante encore que la première, au point de vue du tourisme international, parce que susceptible d'être alimentée par tous les ports de France. De Lausanne, la communication avec l'Hafrabag pourrait aussi facilement s'établir par le Valais.

Quoi qu'il en soit, la Suisse romande ne saurait être tenue à l'écart du problème qui se discute parce qu'elle y est directement intéressée.

Mais il serait peut-être bon de s'en occuper avant qu'il soit trop tard.

ST-MAURICE. — Théâtre de l'« Agaunia ». — Les acteurs de l'« Agaunia » ont fait comme à l'ordinaire salle comble dimanche et mardi au théâtre de St-Maurice. Ils y ont récolté, de même que l'orchestre du collège magistralement dirigé par M. le professeur Matt, des applaudissements mérités.

La célèbre pièce de Molière l'« Avare » a été excellemment rendue. Le rôle central d'Harpagon entre autres a été tenu avec un grand succès par un collégien vraiment doué de remarquables aptitudes scéniques.

La désespérance classique de l'avare qui a perdu son trésor a été mimée et déclamée avec une vérité d'expression où le pathétique l'emporta sur le comique.

Heureux Molière, dont les œuvres ne vieillissent pas ! Elles sont appréciées aujourd'hui comme à l'époque lointaine où elles virent le jour. Nous ne saurions mieux faire que de conseiller à l'« Agaunia » de puiser dans ce répertoire aux pièces précieuses les éléments de nouveaux succès. Après l'« Avare », « Tartufe » par exemple, serait accueilli avec joie par les plus fidèles habitués du théâtre de St-Maurice.

EXAMENS D'EMANCIPATION 1926. — L'« Ecole primaire » donne les résultats de ces examens pour les districts du Valais romand.

Voici le rang des districts :

Conthey : note moyenne 6.25, élèves examinés 84, non émancipés 14 (20 %). — Hérens, respectivement 6.45, 48, 9 (18.75 %). — Entremont 6.65, 80, 6 (7.50 %). — Monthey 6.70, 79, 16 (20.05 %). — St-Maurice 6.80, 42, 8 (19 %). — Martigny 6.92, 103, 13 (12.60 %). — Sierre 7.05, 141, 30 (21.20 %). — Sion 7.59, 71, 13 (18.30 %).

Valais romand : note moyenne 6.80, élèves examinés 648, non émancipés 109 (17 %).

Notes moyennes : Martigny 5.91 (12 élèves). — Bagnes : 6.20 (42 élèves). — Sierre : 6.50 (28). — Savièse : 8.47 (23 élèves).

MONTHEY. — Morcellement exagéré et périmètre sinueux des propriétés agricoles. — Le morcellement, la sinuosité du périmètre et la mauvaise dévestiture des terres sont autant d'obstacles à leur culture rationnelle et économique.

Le sentiment de famille, découlant de la provenance de l'héritage, l'emploi de méthodes surannées ne permettant pas de se rendre un compte exact du rendement des exploitations agricoles grandes et petites ont créé dans beaucoup de pays, en Suisse et dans notre beau Valais en particulier, l'état de choses actuel que tout agriculteur éclairé déplore aujourd'hui.

Dans le but de faciliter le groupement volontaire des immeubles ruraux et le redressement des limites sinueuses, la commune de Monthey, sur la proposition du Dpt cantonal de Justice et Police et en application de l'article 2 de la loi du 13 novembre 1917 et du décret cantonal du 22 mai 1914 (améliorations foncières et mensurations cadastrales) a pris l'initiative de fournir aux propriétaires de terrains agricoles sis dans la plaine de Monthey, l'occasion de faire procéder à ces opérations d'une utilité très grande aux conditions les plus avantageuses.

Dès que deux ou plusieurs propriétaires voudront s'entendre pour effectuer une amélioration de l'ordre indiqué, ils n'auront qu'à s'adresser à la commission désignée par le Conseil communal, qui leur fournira tous les renseignements nécessaires et étudiera minutieusement la réalisation de ces échanges pour chaque cas particulier.

A cette commission, composée de MM. Ed. Vanay, conseiller, et Théobald Défago, tous deux agriculteurs et propriétaires à Monthey, est adjoint d'office le géomètre officiel chargé des opérations techniques piquetages calculs et compensations de surfaces, abornements, etc., M. Adrien Delacoste.

Que chacun utilise cette occasion unique d'améliorer les conditions d'exploitation de ses propriétés et ne néglige pas de consigner ses propositions pour le 1er avril prochain.

Commune de Monthey.

SIERRE. — Société d'Agriculture. — (Comm.). Viticulture. — Le cours de taille pour la vigne est fixé au lundi et mardi 7 et 8 mars ct.

Arboriculture. — Le cours d'arboriculture est fixé au mercredi 9 mars ct. — Réunion pour ces deux cours à 8 h. du matin, devant la nouvelle Maison d'école, à Sierre.

Conférences. — A l'occasion de son assemblée générale du printemps, la Société d'Agriculture de Sierre fera donner le dimanche 13 mars prochain, à 3 h. (15 h.), à la nouvelle Maison d'école, une conférence sur les engrais, par M. le Dr Wuilloud. Cette conférence est publique.

Vu l'importance toujours plus grande que prend la fumure en agriculture et surtout la nécessité d'avoir recours aux engrais chimiques, qui pour produire leur effet doivent être utilisés rationnellement, les agriculteurs sont invités à participer nombreux à cette conférence.

La même Société fera en outre donner une conférence sur l'Elevage du bétail et une autre sur les maladies des abeilles, la première le 20 et la seconde le 27 ct. Ces conférences seront encore annoncées ultérieurement. Le Comité.

SUITES FATALES D'UN ACCIDENT. — M. Adrien Veuthey, originaire d'Alesse, qui avait été enseveli par un éboulement dans les carrières d'ardoises de Morzine, vient de mourir, des suites de ses blessures, à l'hôpital de Thonon.

POUR ALLER TRAVAILLER EN FRANCE. — (Comm.). — Tout travailleur étranger qui se rend en France pourra obtenir au Consulat de France à Lausanne le visa de son passeport dont la validité ne doit pas être expirée en produisant :

1° un contrat de travail visé par le Ministère du Travail ou par l'Office départemental du Travail ;

2° un certificat médical qui devra émaner d'un médecin accrédité par le Consul et choisi par celui-ci devra mentionner que le titulaire a été vacciné, n'est atteint d'aucune affection contagieuse, ni d'aucune maladie mentale et qu'il a l'aptitude physique nécessaire pour le travail qui lui sera demandé.

Les honoraires du médecin seront à la charge du titulaire du certificat et le visa consulaire français sera délivré gratuitement.

GRAND CONSEIL. — La session prorogée s'ouvrira lundi 7 mars. Le premier objet à l'ordre du jour est le vaste projet du réseau des routes de montagne.

Le groupe de la gauche du Grand Conseil tiendra une reunion lundi à 8 h., avant la séance, au Café Industriel, à Sion.

SAILLON. — Les Remparts. — A lire certains journaux, on pourrait croire qu'une véritable catastrophe s'est produite a Saillon, dont les remparts n'existeraient plus qu'à l'état de souvenir, alors que tout se borne a quelques mètres carrés de maçonnerie que le dégel a détachés du mur qui relie au rocher la porte du sommet du village. Fort heureusement, les enfants d'une école voisine, qui viennent d'habitude s'ebattre à cet endroit, étaient encore en classe, et c'est à cette circonstance que l'on doit de ne pas avoir un grave accident a déplorer.

Des mesures seront prises sans tarder pour prevenir un nouvel éboulement que faisait craindre l'état précaire de la maçonnerie. Cette partie du rempart offre en effet une curieuse particularite : le mur primitif, épais de cinquante centimetres seulement, a été renforcé d'un second mur de même dimension mais sans liaison avec le premier, ce qui prouve que le travail gâche n'est pas spécial a notre époque.

Saillon, bien connu des artistes et des archéologues, est un des villages les plus pittoresques du Valais, et sans doute le seul en Suisse qui possède son enceinte à peu près intacte, et la conservation de ce « castrum » d'un type si original reste au premier rang des préoccupations de la Commission cantonale des monuments historiques. De son coté, la population qui vit a l'ombre de ses remparts a tout interêt à ne pas laisser disparaitre le cachet moyenâgeux du bourg, et l'autorité communale, pouvant compter sur l'appui du canton et de la Confederation, s'y emploira toujours dans la mesure de ses ressources. J. Morand, archéologue cantonal.

BANQUE POPULAIRE DE SIERRE S. A. — L'assemblée générale des actionnaires du 28 février, à laquelle 73 actionnaires et 503 actions étaient représentés, a décidé de doter les réserves du 23 % des benéfices, de répartir aux actions un dividende de 7 ½ %, comme l'année précédente, et de faire des donations en faveur de l'Hopital du district, de la Société de développement, de l'Institut de Géronde et de plusieurs autres œuvres locales.

PARCAGE DU MOUTON. — Le parcage d'un mouton par mètre carré pendant 12 h., apporte au sol environ, par hectare, d'après Muntz et Girard :

Azote	kilos	85
Acide phosphorique	»	35
Potasse	»	110

C'est l'équivalent de 20,000 kilos de fumier. Une fumure moyenne de fumier de ferme est de 32,000 kilos par hectare.

TRIENT. — (Comm.). — Le Ski-Club Finhaut-Trient organise pour le dimanche 6 mars à Trient son dernier concours de la saison.

A 14 h., course alpine ou obstacle ; 15 h. 30, saut, tremplin de Trient ; 17 h. 30, distribution des prix au Café Moret. — Invitation à tous les amis du sport. Le Comité.

ASSOCIATION AGRICOLE DU VALAIS. — L'assemblée des délégués à l'Association agricole du Valais est convoquée, dimanche, 6 mars 1927, à 14 h., précises, à l'Hôtel de Ville, à Sion.

Ordre du jour :

1. Vérification des pouvoirs des délégués. — 2. Approbation du protocole de la dernière assemblée. — 3. Rapport présidentiel. — 4. Nominations statutaires. — 5. Nomination du président. — 6. Budget de 1927 : Association ; Valais agricole. — 7. Règlement du concours de plantes sarclées pour 1927. — 8. Nomination du jury du concours. — 9. Concours à demander pour 1928. — 10. Fixation de l'assemblée de printemps. — 11. Concentration des journaux agricoles romands. — 12. Marchés-concours de semences de céréales. — 13. — Distribution des prix du concours de céréales de 1926.

Les sections non représentées sont passibles de l'amende de fr. 10.— prévue à l'art. 20 des statuts.

Le Secrétaire : F. de Kalbermatten.
Le Président : Frs Giroud.

SOCIETE VALAISANNE D'EDUCATION. — (Comm.). — Il se peut que certaines administrations communales qui allouent à leur personnel enseignant le supplément de renchérissement aient été omises dans notre précédent communiqué. Tel est le cas de Salvan. Nous leur présentons nos excuses et prions les instituteurs intéressés de bien vouloir nous en informer.

Le Comité.

Chronique sédunoise

Caisse populaire d'assurance-maladie de Sion

Dimanche, 27 février, eut lieu à la salle du Café Frossard, l'assemblée générale annuelle de cette caisse. Fréquentation moyenne, il y a toujours trop de membres qui se désintéressent des choses administratives de celle-ci. Aussi, pour les stimuler a l'avenir, une amende de 50 cent, sera octroyée aux défaillants. A part la lecture du protocole, le rapport annuel du président, les nominations et divers, ce qui interessait surtout les membres, fut la gestion financière. Aussi, ne furent-ils pas trop déçus, car cette année boucle avec un boni de 1895 fr. et sa fortune qui était au 31 décembre 1925 de fr. 18,781, se trouve être au 31 décembre 1926 de fr. 20,677, pour 550 membres. La caisse a perçu en 1926 fr. 10,157 de cotisations et elle a payé, en frais de médecin, pharmacie et chômage fr. 10,187. L'assurance infantile a donné un assez gros souci, car celle-ci a fait un déficit de fr. 1921, alors qu'en 1925 il n'était que de fr. 129. Chaque enfant assuré revient en moyenne à fr. 18.20, alors que les cotisations, subsides compris, ne rapportent que fr. 13.10. Le comité n'a pas jugé utile d'augmenter la cotisation, estimant que les causes qui ont provoqué ce déficit ne se retrouveront pas dans le prochain exercice. Nous devons toutefois être prudents à l'avenir.

Dès cette année, une 5me classe a été créée, avec subside de chômage de fr. 10.— par jour. Les membres qui voudraient en faire partie peuvent s'annoncer au comité jusqu'au 1er avril prochain.

Au début de l'assemblée, un cadeau fut remis au président en reconnaissance de son dévouement ; celui-ci, un peu ému, a remercié les membres et les a assurés de son entier dévouement, et fit des vœux pour la prospérité future de la Caisse. Espérons qu'il en sera ainsi. F.

Aviculture

La Société d'Aviculture de Sion et environs organise une conférence avec projections sur l'aviculture dimanche prochain, le 6 mars, à l'école cantonale d'agriculture de Châteauneuf. Cette conférence sera donnée par M. J. Stöckli, professeur d'agriculture à Châteauneuf, et commencera à 15 h. Toutes les personnes qui s'intéressent à l'aviculture sont cordialement invitées à y assister. Le Comité.

MARTIGNY

La Chanson française à Martigny

Les échos qui nous étaient parvenus de toutes parts, quant à la Tournée du Petit Casino, promettaient certes une agreable soirée. Notre attente a été dépassée, et c'est un chaleureux merci que j'adresse au nom de tout le public de Martigny, à ces charmants interprètes de la chanson et de la pensée française, pour le gala tant instructif que récréatif qu'ils nous ont offert et pour le bon moment de franche gaieté qu'ils nous ont fait passer.

C'est un au revoir et à bientot que nous leur disons. Une spectatrice.

Une dernière évocation de Carnaval au Cinéma Royal

On se rappelle l'enthousiasme que suscita dernièrement « Zigano » dans notre localité.

C'était la première fois que nous présentions Harry Piel à Martigny et la réclame n'était pas exagerée. Tous les spectateurs ont reconnu sa supériorité en force et en adresse qui fait pâlir l'étoile de Douglas lui-même.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à notre public, une dernière évocation de ce Carnaval que chacun vient de passer bien gentiment, le nouveau film de Harry Piel, **Le Pierrot noir.**

C'est dans le cadre merveilleux de nos Alpes qu'il déploie tout son grand talent d'artiste sentimental et sportif. Dans des prouesses sans précédent, il sait tenir jusqu'au dernier acte, son public en haleine. **Le Pierrot noir** est un vrai régal pour les yeux et pour le cœur.

Une comédie pleine de charme et d'imprévu : « Babillage des vagues », terminera gaiement ce programme de choix. Hé-Kran.

Le Comité.

Club alpin

Réunion ce soir à 20 h. 30, au local du Groupe. Objet : Fixation de la date des sorties en skis.

150 **Feuilleton du « Confédéré »**

La Reine Margot

par

ALEXANDRE DUMAS

Charles était debout et sifflait entre ses dents un hallali sur pied.

En entrant, le duc d'Alençon surprit dans l'œil vitreux de Charles un de ces regards envenimés de haine qu'il connaissait si bien.

— Votre Majesté m'a fait demander, me voici, Sire, dit-il. Que désire de moi Votre Majesté ?

— Je désire vous dire, mon bon frère, que, pour récompenser cette grande amitié que vous me portez, je suis décidé à faire aujourd'hui pour vous la chose que vous désirez le plus.

— Pour moi ?

— Oui, pour vous. Cherchez dans votre esprit quelle chose vous rêvez depuis quelque temps sans oser me la demander, et cette chose, je vous la donne.

— Sire, dit François, j'en jure à mon frère, je ne désire que la continuation de la bonne santé du roi.

— Alors, vous devez être satisfait, d'Alençon ; l'indisposition que j'ai éprouvée à l'époque de l'arrivée des Polonais est passée. J'ai échappé, grâce à Henriot, à un sanglier furieux qui voulait me découdre, et je me porte de façon à n'avoir rien à envier au mieux portant de mon royaume ; vous pouviez donc sans être mauvais frère désirer autre chose que la continuation de ma santé, qui est excellente.

— Je ne désirais rien, Sire.

— Si fait, si fait, François, reprit Charles s'impatientant ; vous désirez la couronne de Navarre, puisque vous êtes entendu avec Henriot et de Mouy : avec le premier pour qu'il y renonçât, avec le second pour qu'il vous la fît avoir. Eh bien ! Henriot y renonce ! de Mouy m'a transmis votre demande, et cette couronne que vous ambitionnez...

— Eh bien ? demanda d'Alençon d'une voix tremblante.

— Eh bien ! mort-diable ! elle est à vous.

D'Alençon pâlit affreusement ; puis tout à coup le sang appelé à son cœur, qu'il faillit briser, reflua vers les extrémités, et une rougeur ardente lui brûla les joues ; la faveur que lui faisait le roi le désespérait en un pareil moment.

— Mais, Sire, reprit-il tout en palpitant d'émotion et cherchant vainement à se remettre, je n'ai rien désiré et surtout rien demandé de pareil.

— C'est possible, dit le roi, car vous êtes fort discret, mon frère ; mais on a désiré, on a demandé pour vous, mon frère.

— Sire, je vous jure que jamais...

— Ne jurez pas Dieu.

— Mais, Sire, vous m'exilez donc ?

— Vous appelez ça un exil, François ? Peste ! vous êtes difficile... Qu'espériez-vous donc de mieux ?

D'Alençon se mordit les lèvres de désespoir.

— Ma foi ! continua Charles en affectant la bonhomie, je vous croyais moins populaire, François, et surtout près des huguenots ; mais ils vous demandent, il faut bien que je m'avoue à moi-même que je me trompais. D'ailleurs, je ne pouvais rien désirer de mieux que d'avoir un homme à moi, mon frère qui m'aime et qui est incapable de me trahir, à la tête d'un parti qui depuis trente ans nous fait la guerre. Cela va tout calmer comme par enchantement, sans compter que nous serons tous rois dans la famille. Il n'y aura que le pauvre Henriot qui ne sera rien que mon ami. Mais il n'est point ambitieux, et ce titre, que personne ne réclame, il le prendra, lui.

— Oh ! Sire, vous vous trompez, ce titre, je le réclame... ce titre, qui donc y a plus droit que moi ? Henri n'est que votre beau-frère par alliance ; moi, je suis votre frère par le sang et surtout par le cœur.. Sire, je vous en prie, gardez-moi près de vous.

— Non pas, non pas, François, répondit Charles ; ce serait faire votre malheur.

— Comment cela ?

— Pour mille raisons.

— Mais voyez donc un peu, Sire, si vous trouverez jamais un compagnon si fidèle que je le suis. Depuis mon enfance, je n'ai jamais quitté Votre Majesté.

— Je le sais bien, je le sais bien, et quelquefois même je vous aurais voulu voir plus loin.

— Que veut dire le roi ?

— Rien, rien.., je m'entends... Oh ! que vous aurez de belles chasses là-bas ! François, que je vous porte envie ! Savez-vous qu'on chasse l'ours dans ces diables de montagnes comme on chasse ici le sanglier ? Vous allez nous entretenir tous de peaux magnifiques. Cela se chasse au poignard, vous savez ; on attend l'animal, on l'excite, on l'irrite ; il marche au chasseur, et, à quatre pas de lui, il se dresse sur ses pattes de derrière. C'est à ce moment-là qu'on lui enfonce l'acier dans le cœur, comme Henri a fait pour le sanglier à la dernière chasse. C'est dangereux ; mais vous êtes brave, François, et ce danger sera pour vous un vrai plaisir.

— Ah ! Votre Majesté redouble mes chagrins, car je ne chasserai plus avec elle.

— Corbœuf ! tant mieux ! dit le roi, cela ne nous réussit ni à l'un ni à l'autre de chasser ensemble.

— Que veut dire Votre Majesté ?

— Que chasser avec moi vous cause un tel plaisir et vous donne une telle émotion, que vous, qui êtes l'adresse en personne, que vous qui, avec la première arquebuse venue, abattez une pie à cent pas, vous avez, la dernière fois que nous avons chassé de compagnie, avec votre arme, une arme qui vous est familière, manqué à vingt pas un gros sanglier, et cassé par contre la jambe à mon meilleur cheval. Mort-diable ! François, cela donne à songer, savez-vous !

— Oh ! Sire, pardonnez à l'émotion, dit d'Alençon devenu livide.

(A suivre).

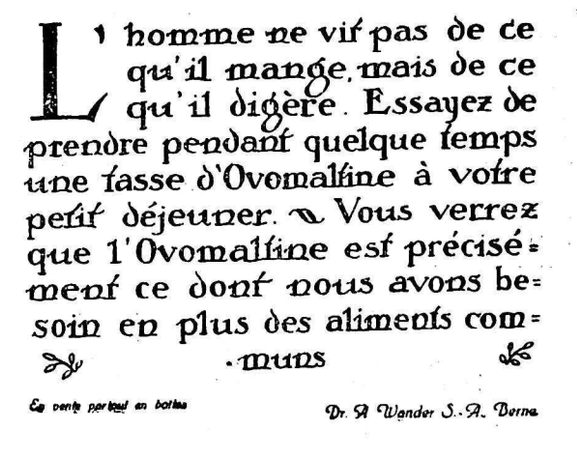

1887

Un Comité provisoire s'est constitué en vue d'organiser la journée ou la soirée des amis de la classe. Que tous ceux de Martigny et environs nés en 1887 veuillent bien se rencontrer le lundi 7 mars, à 20 h., au Café-Restaurant de Martigny, chez Raphaël.

En Suisse

La durée du travail aux C. F. F.

Le Comité central de la Fédération suisse du personnel de manœuvres a décidé de repousser toute discussion sur la prolongation de la durée du travail.

Il demande instamment à l'Union fédérative du personnel fédéral et à tous les ouvriers de repousser une loi sur le statut des fonctionnaires prévoyant la prolongation de la durée du travail.

Un peu moins d'intransigeance serait peut-être dans l'intérêt de tout le monde.

Une commune unique en son canton

La commune de Ried, dans le district fribourgeois du Lac, est entièrement radicale. C'est une particularité unique en son genre dans le clérical canton de Fribourg. Le dimanche 27 février, jour de l'élection du remplaçant de M. Python au Conseil d'Etat, des 143 électeurs inscrits de cette commune, pas un n'a voté, pas même les membres du bureau électoral. Le mot d'ordre du parti radical recommandant l'abstention a été fidèlement suivi.

Le préfet de Porrentruy

Le Grand Conseil de Berne a liquidé la plainte concernant l'élection du préfet de Porrentruy. La première élection a été cassée pour cause d'irrégularité. Lors de la deuxième élection, se sont de nouveau produites des irrégularités qui cependant, suivant l'enquête, n'ont pu influencer le résultat final.

Les radicaux ont déposé une proposition tendant à la non validation de l'élection. Le parti socialiste laissa la liberté de vote à ses membres. Le gouvernement et le parti paysan se prononcèrent pour la validation.

Finalement, par 110 voix contre 62, la validation de l'élection de M. Choquard, catholique-conservateur, est votée par le Grand Conseil.

A quoi bon rouvrir un troisième scrutin pour l'élection d'un simple préfet ? Les partisans de M. Choquard se livreraient sans doute à de nouvelles incorrections et cela n'en finirait point. Si l'élu a la conscience assez large pour accepter un siège acquis dans de telles conditions qu'on le laisse donc tranquille dans ce fauteuil ! Mais le prestige de ce magistrat ne doit plus être bien grand sur ses administrés.

« Tribune d'Orient »

Cet intéressant et courageux organe bi-mensuel qui paraît à Genève, siège de la S. des N., commence sa sixième année par l'exposé succinct de l'idéal qu'il poursuit :

« L'Orient aux Orientaux, la liberté et la justice pour tous les peuples, la paix et la concorde entre tous les hommes, tels sont les principes sacrés que cet organe est résolu, aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, à défendre et à faire triompher.

Le directeur de ce journal de combat est Aly-El-Ghaiaty, joturnaliste et étudiant à Genève.

Vol d'auto

Jeudi soir, M. Dénéréaz, syndic de Blonay, de passage à Montreux, avait laissé son auto, une superbe Buick (plaque No 7911) devant le collège, tandis qu'il se rendait à une conférence.

A son retour à 21 h. 30, grande fut sa surprise de constater que sa machine avait disparu. La police aussitôt avisée, a entrepris les recherches nécessaires.

Une bataille de Carnaval

Un cortège de Carnaval, organisé à Muri, s'est terminé par une bataille rangée. A la dissolution du cortège, deux groupes costumés en anciens guerriers armés de hallebardes, etc., ont commencé une querelle qui finit en vraie bataille.

Il n'y a heureusement pas de morts car les malheureux destriers surtout, encaissèrent. Les vaillants guerriers auront donc à répondre devant les tribunaux pour mauvais traitements envers les chevaux, beaucoup plus raisonnables que leurs cavaliers.

LES NOYADES

— Un garçonnet de 4 ans et demi, le petit Franz, de Borgnau, près Sursee (Lucerne), est tombé dans une fosse à purin et s'est noyé.

LES ACCIDENTS

— Deux rames de vagons sont entrées en collision jeudi matin à la gare de Romanshorn. Par suite du choc, deux employés ont été projetés sur le sol ; l'un d'eux, Paul Bornhauser, a été écrasé et tué ; l'autre a été blessé.

— Le Dr Zust, de Zurich, circulait en auto sur la route de Buchs à Uffikon, lorsqu'il renversa et écrasa une jeune enfant de 5 ans, la petite Anna Gassmann. Transportée gravement blessée à l'hôpital, la petite victime ne tarda pas à succomber.

LES MORTS

M. Albin Beyeler, ingénieur, âgé de 74 ans, et qui jouissait, comme spécialiste de construction de chemins de fer, d'une grande renommée, est décédée à Berne. Il fut occupé en son temps comme ingénieur à la construction du canal de Panama et prit part à l'expédition de Lesseps, pour le compte de laquelle il travailla dans le secteur de Culebra. Plus tard, l'ingénieur s'occupa en Suisse de toute une série de projets de chemins de fer. A près de 60 ans, il fonctionna comme expert pour la direction de la ligne de chemin de fer de Bagdad dans les montagnes du Taurus. Ces derniers temps, M. Beyeler s'était retiré à Berne.

Le carnaval à Zurich

La danse fait fureur à Zurich. Le « Tagblatt » n'annonçait pas moins, pour samedi et dimanche derniers, de 171 occasions de fox-trotter désignées sous les titres les plus divers, soit 43 bals masqués, 66 « soirées familiales » publiques, 26 « Bockabende », 11 bals simples, 6 bals costumés et 10 concerts avec bal.

Un incendie à Thonon

Jeudi, à 13 h. 30, soit une heure et demie après le départ des ouvriers, la sirène de l'usine Braunstein, fabrique de papier à cigarettes Zig-Zag, sise tout près de l'embouchure de la Dranse, donnait l'alarme ; le feu venait de se déclarer dans les vastes entrepôts de chiffons et de chanvre évalués à plus de 3000 tonnes.

Vingt-cinq lances projetèrent des torrents d'eau pendant des heures ; mais le feu trouvait dans les chiffons et le chanvre un aliment généreux. Une chaleur torride se dégageait de ce vaste foyer. L'eau était aussitôt transformée en vapeur. Les pompiers durent se borner à préserver les bâtiments attenants où se trouvent les grosses machines.

A 15 h., la direction de l'usine faisait téléphoner à Genève pour demander du secours d'urgence. Deux heures après, la grosse pompe automobile et deux autres autos chargées de pompiers arrivèrent sur les lieux.

A l'aide d'extincteurs spéciaux, on parvint à éteindre les quelques millions de kilos de chiffons qui brûlaient. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions.

Près de cinq cents ouvriers vont être réduits au chômage.

Nouvelles de l'Etranger

Pour blanchir Daudet et convertir Maurras

Les 104 cardinaux, archevêques et évêques de l'épiscopat français ont envoyé au pape l'adresse suivante :

« Très Saint Père,

« Les cardinaux, archevêques et évêques de France s'empressent d'adresser à Votre Sainteté l'expression de leur pleine adhésion aux enseignements et aux décisions contenues dans son allocution consistoriale du 20 décembre dernier et dans le décret du Saint-Office concernant l'« Action française ».

« Ils se font un devoir de répondre à l'attente de Votre Sainteté et de porter à la connaissance de leurs fidèles sa pensée et sa paternelle volonté en y joignant les explications utiles pour faire comprendre les raisons et l'opportunité des décisions formulées par Elle ou édictées par son ordre.

« Ils prient ardemment le seigneur d'éclairer les esprits, de toucher les cœurs et d'amener les volontés à une filiale obéissance afin que le Père de la grande famille ctatholique ait la consolation de voir tous ses fils s'incliner respectueusement devant son autorité en lui disant comme saint Pierre à Notre-Seigneur : « A qui irions-nous - Vous seul avez les paroles de la vie éternelle. »

La presse à collier

Le directoire du parti fasciste s'est occupé dans sa séance de mercredi de l'organisation de la presse. Il a décidé de répartir les journaux en deux grandes catégories : Journaux reconnus et journaux non reconnus. Pourront être occupés dans la première catégorie, seuls les journalistes portant la carte du parti et fidèles au régime. Les journaux reconnus par le parti devront, comme signe distinctif, imprimer en tête de leurs numéros le faisceau du licteur.

— M. Guglielmo Ferrero, l'historien de Rome, qui devait se rendre en Amérique pour y faire des conférences philosophiques, s'est vu refuser un passeport par le gouvernement italien. C'est lui-même qui en a donné la nouvelle à son « manager » M. Charles Reid. Dans la lettre qu'il lui a écrite, M. Ferrero déclare qu'il « est comme prisonnier en Italie ». Il ajoute que les Américains peuvent juger, par ce qui se passe en Italie, de ce que la liberté de ce pays a gagné par la guerre.

Les conséquences du fanatisme religieux

Des musulmans ont essayé d'arrêter une procession religieuse dans le village de Ponabalia à environ deux milles de Calcutta (Indes). Le magistrat, mandé en toute hâte, a pu forcer les musulmans à se disperser, mais ils sont revenus un peu plus tard et ont attaqué le magistrat lui-même et le chef de la police, qui a été menacé de lances. La situation devenant critique, le magistrat donna l'ordre à la police de tirer. Vingt musulmans ont été tués et une quarantaine blessés.

Les catastrophes minières

On évalue à 71 le nombre des mineurs victimes de l'explosion de la mine Ellwalls, dont 46 restent encore ensevelis sous les décombres. On ne conserve aucun espoir de les retirer vivants.

M. Baldwin, premier ministre, a été l'objet d'une manifestation hostile de la part des mineurs lorsque, accompagné de son épouse, il s'est rendu mercredi sur les lieux de la catastrophe. Il a été accueilli uar les cris de « Pourquoi ne descendez-vous pas vous-même dans la mine ? »

EN CHINE

Un grand nombre de soldats de l'armée de Sun-Chuang-Fang passent aux sudistes et des milliers d'autres désertent. Il apparaît maintenant que cette armée cesse d'être un facteur important de la situation militaire.

Sun-Chuang-Fang lui-même, qui possède une grosse fortune, a pris toutes ses dispositions pour se retirer dans la vie privée. (Voilà un général prudent !).

La lettre de Zinovieff

A la Chambre des Communes, un député demande à M. Chamberlain si l'on a des raisons de douter de l'authenticité de la lettre de Zinovieff qui fit tomber le gouvernement travailliste en 1924.

M. Chamberlain déclara que le gouvernement actuel est en mesure de prouver en se basant sur deux documents que cette lettre existe réellement, mais ces documents ne peuvent pas être présentés par crainte qu'ils ne soient rendus publics.

On sait que la fameuse lettre de Zinovieff fut la cause directe des succès inespérés des conservateurs anglais en 1924.

Çà et là

— En Sicile, en Emilie et en Ombrie, ont commencé ces jours derniers des recherches de gisements pétrolifères. La Société générale italienne de pétrole s'est chargée de cet important travail, qui sera activement poussé avec les moyens les plus modernes.

— On vient de déposer à la Chambre basse du Japon, un projet de loi soutenu par la majorité des députés de tous les partis politiques et prévoyant notamment l'abolition complète de toutes les maisons closes dans trois années. D'ici là, aucune autorisation ne sera donnée pour l'ouverture de nouvelles maisons de prostitution et il sera interdit d'augmenter le nombre des pensionnaires des maisons existantes.

— Le village de Saint-Bisinchi, en Corse (canton de Morosaglia) qui compte 600 hatibants, s'est effondré. Affolés, les habitants ont fui dans toutes les directions. La population des villages environnants a organisé des secours. Le préfet, le sous-préfet de Corte et d'importantes forces de gendarmerie sont partis pour Morosaglia.

— Les autorités douanières du port de Naples ont arrêté le Grec Christo Vardeki, très connu dans les milieux commerciaux et maritimes internationaux, et qui avait importé par le vapeur « Ombrie », 42 caisses contenant de l'opium acheté en Asie Mineure pour le compte d'un Américain. La marchandise devait être transportée en Amérique. La déclaration d'importation mentionnait comme contenu des caisses, des conserves de tomates.

— A Pendine (Pays de Galles), le coureur Parry Thomas s'est tué au cours d'une tentative pour battre le record du monde de vitesse en automobile.

— Le tribunal de Bologne a jugé le député socialiste Luigi Fabbri, accusé, avec d'autres éléments subversifs d'excitation à la haine des classes. M. Fabbri avait distribué, le 1er mai 1925, des manifestes révolutionnaires. Il a été condamné à six mois de prison et 500 lires d'amende.

— Le prince Michel de Roumanie, fils du prince Carol, est arrivé à Rome, venant de Rapallo. Il était accompagné par les princes de Hesse. La gouvernante du jeune prince héritier portait sur ses habits les armes du prince Carol, surmontés de la couronne royale.

— Sur la route de Beyrout à Bagdad, une automobile, ayant dû faire halte à cause d'une panne de moteur, fut attaquée par des loups. Quatre occupants de la voiture, qui n'étaient porteurs d'aucune arme, furent dévorés par les bêtes féroces.

— Un incendie s'est déclaré de nuit sur le quai de l'arrière port de la gare d'Alger. Un atelier de tonnellerie, deux grands entrepôts et une fourrière ont été la proie des flammes. Une trentaine de chevaux ont péri dans les flammes. Les dégâts sont évalués à 3 millions.

— Un traité de commerce turco-soviétique vient d'être conclu à Angora.

— La police polonaise a découvert à Varsovie une organisation d'espionnage soviétique dirigée par un ancien officier d'état-major de l'armée tsariste.

— Il vient de se constituer au Sénat français, un « groupe en vue de l'électrification générale de la France pour l'exploitation des forces hydrauliques ». Le président en est M. Mollard.

— L'Union de l'Amérique centrale et méridionale et des Antilles, organisation qui depuis longtemps lutte contre l'influence des Etats-Unis publie un manifeste proposant le boycott dans toute l'Amérique latine des produits provenant des Etats-Unis.

— Un express venant de Milan a tamponné à un passage à niveau des environs de Milan une automobile qui a été traînée sur une distance de 300 mètres. Trois occupants sur cinq ont été relevés dans un état désespéré. L'un d'eux a succombé pendant son transfert à l'hôpital. Les deux autres occupants ont également été blessés.

Voici un simple remède peu coûteux pour ceux qui souffrent des pieds.

Faites dissoudre une petite poignée de Saltrates Rodell dans une cuvette d'eau bien chaude et trempez-vous les pieds pendant une dizaine de minutes dans ce bain rendu médicamenteux et légèrement oxygéné. Les Saltrates Rodell donnent à l'eau de remarquables propriétés tonifiantes, aseptiques et décongestives : sous leur action, toute enflure et irritation, toute sensaion de douleur, de brûlure et de meurtrissure disparaissent rapidement. De plus, cors et durillons sont ramollis à un tel point que vous pouvez les enlever facilement et sans crainte de vous blesser.

Les Saltrates Rodell remettent en parfait état les pieds les plus abîmés et il n'y a rien de plus efficace pour reposer et délasser les pieds fatigués et meurtris. En vente dans toutes les pharmacies. Exigez les véritables Saltrates en paquets verts et refusez les contrefaçons.

Monsieur Maurice ABBET et famille, à Chemin, remercient sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil.

Leçons
Français, Allemand, Anglais
HENRI PUIPPE
instituteur, MARTIGNY-VILLE
COMPTABILITÉ HOTELIÈRE - Traductions

Café - Restaurant de Martigny
Samedi 5 mars dès 20 heures — Dimanche 6 mars dès 15 heures
Grand Concert
Chant, Jodlers et Instrumental
Solo sur la Zither - Viola - Violontable.
Duo pour grande Zither et Guitare basse
Tout dernièrement grand succès à Montana et Sion, espèrent aussi à Martigny
Invitation cordiale. Les JODLEURS

Grande vente aux enchères
pour cause de départ
L'exposant soussigné vendra en son domicile, à **RIDDES**, Avenue de la Gare, **dimanche, le 13 mars** prochain, dès les 13 heures tout le contenu de son magasin de meubles neufs, le mobilier de son ménage, celui de la cave (agencement complet pour marchand de vin), vases, futs d'expédition, pressoir, etc. Son train de campagne (chars, chargosse, charrues, etc.), son bétail, gros et petit, ainsi que foin et regain.
Si tout n'est pas vendu le même jour, la vente continue les jours suivants, de gré à gré.
Riddes, le 3 mars 1927.
HENRI REUSE.

Fromage maigre
90 cts le kg.
par 20 kg. Quantité inférieure fr. 1.— prr kg. Se recommande :
Jos. Wolf, fromages, **Coire**
Téléphone 6.36

OCCASION
Plusieurs
machines à écrire
à vendre à très bas prix
H. Hallenbarter, Sion

Jeune FILLE
est demandée pour travailler comme dactylo, dans un bureau à Martigny-Ville, dès le commencement de mai. S'adresser au Confédéré qui renseignera.

ON DEMANDE
jeune fille
pour aider au ménage et à la campagne et pouvant coucher chez ses parents. Isaac Chappot, Martigny-Ville.

A VENDRE
dimanche 13 mars 5 morceaux de
vignes
à côté des mazots, à la Forêt, Fully. Bonnes conditions. S'adr. à Jean Troillet, Martigny-Ville.

On cherche à louer ou à acheter
appartement
de 2 chambres, cuisine, cave et réduit. S'adresser à Auguste Tornay, Martigny-Bourg.

Pianos d'occasion
Un piano Lipp et un Pleyel, à vendre à bon compte
H. Hallenbarter, Sion

ON DEMANDE
deux jeunes
garçons
recommandables pour office et cuisine, l'un de suite et l'autre en juin, également une
laveuse
pour le 1er juillet et une bonne
fille de cuisine
S'adresser Hôtel de Champéry.

A VENDRE
1 poussette anglaise sur courroies, 1 charrette à 2 roues avec pont mobile, force 300 kg., 1 couleuse 45 litres.
S'adresser sous P 905 S. Publicitas, Sion.

IMPRIMÉS
EN TOUS GENRES
Imprimerie Commerciale
Martigny

Quel dommage de ne pas avoir connu le Sykos, café de figues, plus tôt ! Je ne peux plus m'en passer. C'est ce qu'écrit Mme B. à Z. 713
SYKOS
Prix en magasin : Sykos, 0.50 ; Virgo, 1.50 ; Nago, Olten.

Buvez un
„LUY" COCKTAIL
le meilleur des stimulants
Distillerie Valaisanne S. A., Sion

Pendant le
Salon de l'Automobile de Genève
allez manger au
Restaurant BOUTON
5 rue Winkelried
Menu du jour fr. **3.50** Menu riche fr. **4.50**

Vente aux enchères
Pour cause de cessation de commerce, je vendrai aux enchères, **dimanche, 6 mars**, dès les 13 h. 30, tout un lot de mobilier divers, outillage, bandes molletières.
Le dimanche 13 mars, on vendra le solde, plus **1000 bouteilles de sirop : grenadine, capillaire, framboise.**

SUZE se distingue des imitations par la finesse

TOUS LES SUFFRAGES FEMININS AU SAVON « SUNLIGHT »

Collège d'Aigle (Vaud)

Section classique, latin et grec;
Section scientifique;
Ecole supérieure de jeunes filles.

La nouvelle année scolaire commencera le mardi 19 avril. Les enfants sont admis dans la classe préparatoire dès l'âge de 9 ans, et dans les classes au-dessus s'ils ont un an de plus pour chaque année d'études.

Les inscriptions sont reçues au bureau de la direcrion des Ecoles, tous les jours de 8 à 17 heures.

Examen d'admission jeudi 31 mars à 8 h., au Collège.

Direction des Ecoles.

La Vente

de

TAPIS D'ORIENT

authentiques

annoncée comme devant avoir lieu au Café des Alpes se fait au

Café de Genève

Martigny-Ville **salle du 1er étage**

jusqu'à samedi soir le 5 mars

Nous invitons cordialement tout intéressé à venir inspecter nos collections, qui, du fait de nos importants et récents arrivages, sont actuellement très bien assorties.

Nos prix avantageux vous étonneront

Entrée libre

Société Générale p. le Commerce de Tapis

Lausanne **S. A.** **Genève**

31, Rue de Bourg — 5, Rue de la Confédération

Demandez les excellents VINS rouges et blancs de la maison

Jules DARBELLAY, à Martigny-Bourg

Spécialité de

Bourgogne, Beaujolais, Macon, St-Emilion, Barbera, etc.

Importation directe des pays d'origine
- Livraisons soignées

Cinéma Royal, Martigny

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 mars à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30

Programme sensationnel

Ciné-Journal, actualités suisses et mondiales

Le Pierrot Noir

Grand drame d'aventures en 8 parties, interprété par le célèbre **Harry Piel,** le héros de **Zigano,** supérieur en force et en adresse à **DOUGLAS FAIRBANK.** Une grande partie des scènes sont prises dans les Alpes suisses et, dans des décors merveilleux, c'est une dernière évocation d'un carnaval tragique et mystérieux.

Babillage des vagues Comique en deux parties avec Pat et Patachon ½ heure de fou-rire.

Les enfants ne sont pas admis, même accompagnés des parents

PULVÉRISATEURS

à pression „VERMOREL"

Lances bambou en 2 pièces *„VERMOREL"*
Carbolinéum soluble ainsi que tous produits pour le traitement des arbres fruitiers, chez

A. VEUTHEY, Fers

Tél. 127 **MARTIGNY-VILLE** Tél. 127

Fabrique spéciale de Cercueils

Pompes Funèbres Générales S. A.
LAUSANNE — Téléphone 92.02

Dépôts de nos cercueils

MONTHEY: Charles Cottet, Tél. 3. - SIERRE: Amos frères, Tél. 16. - MARTIGNY: Robert Muller Tél. 130 - ST-MAURICE: Albert Dirac, Tél. 19

Transports funèbres pr **tous pays**

C'est toujours

chez

Widmann Frères, SION

Fabrique de Meubles -:- Près de l'Eglise protestante
que vous trouverez un joli choix de
Rideaux, Tapis, Descentes de lits, Linoléums, etc., etc., à des
Prix modérés
Demandez notre nouveau catalogue. — Devis gratuits.

Carbolinéum soluble Maag
Bouillie Sulfocalcique

J. & G. Luisier, Fers et Quincaillerie Martigny-Ville

Lances bambous
Pulvérisateurs à pression

Graines potagères

sélectionnées

de tout premier ordre. Se recommande:

Jean Calpini Droguerie Valaisanne **Martigny** Tél. 192

Agriculteurs, nettoyez vos vaches
avec la
Poudre pour vaches vêlées
la

Pharmacie de l'Abbatiale

PAYERNE WALTHER

Prix du paquet fr. 1.50 — Depuis 10 fr., expédition franco de port et d'emballage dans toute la Suisse

Poudre pour faire retenir les vaches

Prix du paquet fr. **1.30**

Banque Tissières Fils & Cie

Martigny

Nous payons actuellement:

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5 %**

Caisse d'Epargne

autorisée par l'Etat et garantie entièrement par dépôts de titres suisses **4 ¼ %**

Nous faisons aux meilleures conditions:
Prêts hypothécaires et sur billets
Comptes-courants commerciaux
Crédits d'entreprises et constructions
Avances sur titres - Envois de fonds en tous pays
Changes aux conditions les plus réduites
Déposez vos fonds et traitez vos affaires dans les banques valaisannes.

Faites vous-même votre mélange de café et **n'employez que du café fraîchement moulu.** Mélange: 4/5 café de malt Kneipp; 1/5 café colonial donnent une boisson saine, d'un goût excellent et bon marché. Pour les enfants, les personnes nerveuses ou malades du cœur, on ne servira que du café de malt Kathreiner-Kneipp pur.

A vendre à Châtaignier, Fully

1 mazot, 1 grange et écurie,
2 prés et 6 parcelles de vignes

Une enchère publique aura lieu le 13 mars, à 13 heures, au Café Buthey, vers l'Eglise.

Offres à l'hoirie **Auguste Filliez, Bagnes.**

Bons échalas

en sapin, disponibles, depuis 45 fr. le mille et rabais suivant quantité. Chez **Jules Rouge,** Agence agricole de Rolle et de la Côte, **Rolle-Gare.** — A la même adresse:

Foin, Regain, et Paille

fraîchement bottelés, en gros et détail, ainsi que paille de lève et paillassons. Expéditions dans toutes gares.

BRUTTIN & Cie

BANQUE

SION

Agence à Monthey

BONS DE DÉPOT à 3 ou 5 ans **5 %**

Comptes à terme et comptes courants aux meilleures conditions
Toutes opérations de banque

ON CHERCHE
pour saison d'été, à la montagne, une
femme de chambre
deux filles de salle
une
cuisinière à café
une fille de cuisine
une fille d'office
un casserolier
Faire offres au Confédéré sous chiffre 999, qui transmettra.

FROMAGE

Emmental gras	2.60
Gruyère gras	2.60
Mi-gras vieux	1.90
Quart-gras vieux	1.50
Tilsiter gras	2.50
Tilsiter quart-gras	1.40

Paquets 5 et 10 kg. contre remboursement.
MARTIN ZIMMERMMANN, Brunnen 15

Vacherins

à fr. **2** le kg., par 10 kg. 1.90. contre rembours. Prix spéciaux aux revendeurs. **Coendoz,** laitier, **Le Sentier** (Vallée de Joux).

A LOUER

appartement

4 pièces et cuisine, confort moderne. S'adresser à M. A. ROSSA, Vins, Martigny.

Syndicat d'élevage du petit bétail

BEX

Alpage 1927

L'inscription des moutons est reçue dès ce jour.
Prix d'alpage: Sociétaires Fr. 6.—
Non sociétaires „ 6.50
Assurance.

Louis Echenard, secrét.-caissier

LAMBDA - LANCIA

superbe torpédo 4 places, **4 vitesses,** état de neuf
Peu roulé - BAS PRIX

Faisant-Automobiles
MARTIGNY

Fabrique de sécateurs fins

U. LEYAT, SION

Le seul véritable modèle „Valais"

En vente chez tous les bons fournisseurs ou chez le fabricant.
Exigez la marque Leyat, ainsi que le No du brevet suisse.
C'est la meilleure garantie.
Dépôts à Martigny-Bourg:
M. Lucien TORNAY.
M. Léonce EMONET, Fers et Outillage.

AGENCEMENT DE MAGASINS

ET BUREAUX

R. LEDERMANN, Spécialiste
Av. de Tivoli - **LAUSANNE** - Tél. 99.49

CATALOGUES — REFERENCES

Menuiserie-Ebénisterie de luxe et courantes
Glacières, — Chambres froides. — Frigorifiques.
Manufacture d'étalage. — Laiton poli, nickel.
Glaces argentées, tablars en glace de toutes formes.

REPRESENTANT GENERAL ET DEPOSITAIRE DE
L'ETERNIT ÉMAILLÉ
pour revêtement de parois, panneaux, etc.

Imprimés en tous genres

Imprimerie Commerciale, Martigny

Le Chasseur valaisan

est là!

Le paquet de 50 grammes . . . . . 30 cts
Le paquet de 100 grammes . . . . . 60 cts

Demandez-le dans tous les bons magasins; il vous plaira et deviendra votre tabac à fumer ou à chiquer préféré!

VONDER MUHLL

Manufacture de Tabacs et Cigares de Sion S. A.

TOUS pour PALMINA

PALMINA
la graisse beurrée la plus appréciée

Salon International de l'Automobile

et du Cycle

Genève - 4-13 Mars

Les billets simple course à destination de Genève, émis par les C. F. F. et certaines compagnies privées, du 8 au 13 mars, donnent droit au retour gratuit dans les 4 jours, mais au plus tard le 15 mars, à condition d'avoir été timbrés au Salon.
La surtaxe pour trains directs sera perçue pour l'aller et le retour.

Imprudent

est celui qui se laisse aller à l'imprevoyance. Demandez notre brochure sur l'hygiène intime et conseils discrets, en ajoutant 30 ct. en timbres-poste.
Case Dara 430 Rive, Genève.

1 Mobilier 490 fr

(à l'état de neuf)
en
noyer massif

1 grand beau lit 2 pl. avec literie neuve, 1 table de nuit, 1 lavabo à glace, 1 commode ou armoire, 1 table de milieu avec tapis, 1 beau divan, fauteuil et chaises assorties, 1 table de cuisine et tabourets. On détaille. **F. Evard,** Rue des 2 Marchés 5, téléphone 28 96 (près Riponne), Lausanne.

W F
(dans hexagones)
Marque de la nouvelle colle
Plussolide
Indissoluble, résistant à l'eau chaude et froide
En vente partout

Dames Dara 430 Rive, Genève.

Les personnes qui font des offres pour des annonces sous chiffres ou lettres sont informées que ces offres sont transmises directement aux personnes qui les ont fait insérer.

E. Miauton & Cie

Montreux

construisent, vendent et louent les

Compresseurs d'air

„Bruand"

Ils fournissent tout l'outillage concernant

l'air comprimé

Toujours en vente à prix avantageux

petits porcs

de la grosse race.
Perrig, maison Coquoz, Vernayaz

Règles mensuelles
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
3, Entrée à H. NALBAN, pharm. rue du Stand, Genève.

GRUYÈRE

gras, très beau à fr. 2.80, mi-gras fr. 1.90, maigre vieux fr. 1.45 le kg.
A. HALLER, BEX

Les

Petites Annonces

paraissant dans le « Confédéré »

obtiennent un grand succès

DEMAIN
n'appartient à personne
assurez-vous AUJOURD'HUI

LA GENEVOISE

ASSURANCES SUR LA VIE
GENÈVE

qui vous offre les meilleures conditions

MARCEL CHOLLET
Agent général
MARTIGNY